



Menaces de mort avec contrat sur ma tête

Par **VAL040564**, le **10/02/2008** à **10:32**

Je viens sur site pour savoir quoi faire. Je suis marié et je désire divorcer, car mon mari est violent tant sur le plan physique que psychologique. Il y a un an il m'a tellement frappée fort que j'ai perdu connaissance, j'ai fait faire un certificat médical. Depuis je veux divorcer, j'ai un petit garçon avec lui et ce n'est pas facile.

Il me menace de m'égorger si le le quitte, de me tuer lentement afin que je souffre et surtout depuis hier soir il m'a clairement dit qu'il avait mis un contrat sur ma tête auprès d'un gitan de sa connaissance et que s'il devait aller en prison ce contrat serait exécuté.

Je n'en peux plus, que puis-je faire ?

Par **jeetendra**, le **10/02/2008** à **11:57**

bonjours, signalez ses agissements à la police sans tarder en montrant vos certificats medicaux pour appuyer la veracité des brutalites à votre encontre, cordialement

Par **VAL040564**, le **10/02/2008** à **15:02**

merci, pour ce qui concerne les violences physiques d'il y a un an j'ai déjà fait une main courante, il ne m'a plus frappée depuis, mais c'est surtout ses menaces avec contrat sur ma tête qui m'inquiètent.